

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. 12 fr.
Six mois. 23.
Un an. 44.

L'abonnement continue sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France
Trois mois. 14 fr.
Six mois. 27.
Un an. 51.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 28 JUIN 1872

BOURSE DE PARIS DU 28 JUIN

Table with 2 columns: Price and Quantity. 3 0/0 53 65, 4 1/2 77 50, 5 0/0 85 10

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

BULLETIN QUOTIDIEN

Peu ou pas de nouvelles ce matin. Le Times nous a apporté un de ces canards que les Anglais aiment à lancer. D'après le journal de la cité, plusieurs membres de la droite songeraient à donner leur démission. Est-ce M. Barthélemy-St-Hilaire qui a dicté cette mauvaise plaisanterie au correspondant du Times?

On parle de nouveau de l'entrée de M. Casimir Périer au ministère. M. Victor Lefranc prendrait le portefeuille des travaux publics et céderait le sien à M. Périer.

Le gouvernement aurait, assure-t-on, fait demander à Berlin pourquoi les généraux allemands faisaient placer des pièces de rempart sur les murs de Belfort, alors que cette place doit être rendue à la France à laquelle elle appartient toujours aux termes du traité de paix. Jusqu'à présent, aucune réponse n'aurait été faite à cette demande.

En Espagne, on attend la dissolution des Cortès. — A. R.

Un décret du président de la République, publié au Journal officiel d'aujourd'hui, dispose :

Article unique. M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, est chargé par intérim du ministère des travaux publics.

Lettre de Belgique

Gand, 25 juin.

Nous sommes toujours en pleine agitation électorale. Après avoir pris part au renouvellement partiel de la Chambre et reconstitué en entier les conseils provinciaux, dissous en vertu de la nouvelle loi électorale, les électeurs sont convoqués à nouveau pour la formation des conseils communaux, également dissous de par la loi. Les élections sont fixées au 1er juillet. Comme dans les élections provinciales, nous nous trouvons en présence d'un corps électoral nouveau. La loi a considérablement baissé le cens électoral, et le nombre des électeurs se trouve augmenté par suite de cette mesure dans une notable proportion. Nul ne saurait, dans cette occurrence, présager avec certitude quel sera, pour les conservateurs, le résultat des élections; néanmoins, la lutte nous paraît s'engager sous d'heureux auspices.

Les victoires remportées dans les comices précédents, le revirement qui se produit dans l'esprit public contre les théories anti-sociales que nos adversaires ne craignent plus d'afficher ouvertement, le gaspillage qu'ils font des deniers

publics, nous permettent d'espérer de nouveaux triomphes.

Dans tout le pays, l'opinion conservatrice se réveille, et dans les citadelles les plus anciennes du doctrinarisme, nos amis relèvent le drapeau de l'union constitutionnelle. Ici, comme à Bruges, à Mons, à Namur, à Lecloo, à Termoude et dans la plupart des petites villes des Flandres, ils présentent aux suffrages des électeurs des hommes de leur choix; ailleurs ils accordent leur concours à des listes de coalition, composées de catholiques et de libéraux modérés qui s'engagent à bannir la politique des conseils communaux et à s'occuper uniquement de l'intérêt de la cité dont l'administration leur sera confiée. Blâmable dans des élections générales, une telle coalition nous paraît possible sur le terrain des élections communales, les conseils communaux ne jouissant dans notre pays d'aucune attribution politique.

C'est dans ces conditions que nous lutterons à Anvers, à Liège, et nous l'espérons, à Bruxelles et à Gand.

Beaucoup d'hommes sérieux, longtemps égarés dans les sentiers du libéralisme, abandonnent le doctrinarisme émetteur. De bonne foi, ils avaient suivi nos adversaires, éblouis par le magnétisme des grands mots; aujourd'hui, ils ouvrent les yeux devant l'évidence des faits et refusent de suivre leurs anciens amis sur le terrain anti-social où ils se placent. Catholiques convaincus, mais timides, les grands enseignements du Vatican ont frappé leurs oreilles; ils refusent de se détacher de l'Eglise. Le pavillon libéral, couvrant les principes de la libre-pensée, ne peut plus demeurer le leur, et ils le renient.

D'autres reviennent au parti-conservateur, guidés par des motifs plus humains. L'intérêt est leur mobile. Nos administrateurs libéraux, fort occupés de politique, s'occupent fort peu des intérêts publics, et dans maint endroit on les accuse à tort ou à raison de faire à merveille leurs propres affaires aux dépens des contribuables. Les travaux d'utilité publique s'exécutent avec lenteur, les intérêts du commerce sont foulés au pied, et cependant les impôts tombent chaque année plus lourds sur le pauvre pékin. C'est vous dire que foule d'électeurs se rangeront du côté des conservateurs par amour de leurs intérêts et de leur bourse.

De longtemps les récoltes n'ont été si belles que cette année dans notre pays. Colzas, lins, blés et betteraves se présentent pleins de force et de verdure. La maturité, quelque peu retardée par les pluies, se fait bien depuis que le soleil a reparu. Nos braves campagnards, éprouvés les années précédentes, sont remplis de joie; l'année sera féconde pour eux.

On annonce pour le mois de septembre, à Gand, un grand tir international. Les riflemen anglais viendront en grand nombre visiter notre cité. Des fêtes brillantes leurs seront offertes. Le roi verra augmenter par sa présence l'animation et la splendeur des fêtes. H. F.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 27 juin 1872.

La lettre de M. le comte d'Haussonville, publiée le veille de la démarche des diverses fractions de la Droite auprès de M. Thiers, avait précisé le caractère et le but de la visite. Les indications données par M. d'Haussonville ont été confirmées par la note des membres de la droite, au lendemain de l'entrevue avec le président. Les feuilles radicales et officieuses, qui nous donnent le spectacle d'un éditant accord, n'ont pas manqué de dénaturer complètement l'entrevue des délégués de la droite avec M. Thiers. Ce sont ces assertions systématiquement faussifiées pour égarer l'opinion publique qui sont rectifiées aujourd'hui par M. le duc de Broglie dans la lettre que publie le Courrier de France. Il n'est donc pas vrai que les délégués soient venus demander le rétablissement de la monarchie, ni même la démission du président. Ils se sont bornés à réclamer le retour à la pratique d'une politique conservatrice, conformément aux engagements pris à Bordeaux.

Il a été répété que la demande des délégués avait été sans résultat; tel n'est pas notre avis. C'est un résultat très significatif que d'avoir fait cesser l'équivoque qui, depuis l'installation de l'Assemblée et du gouvernement à Versailles, était le masque de la politique de M. Thiers. Ces délégués l'ont obligé à enlever ce masque. Le pays maintenant sait à qui il a à faire, et qu'en restant livrés à M. Thiers, la France se livre, à coup sûr, à une dictature radicale et monarchiste. M. le duc de Broglie, en terminant sa lettre, déclare que la majorité veille qu'elle ne faille pas à son devoir, et le fera jusqu'au bout. Voici cette importante déclaration de l'ancien ambassadeur de M. Thiers à Londres :

» Pourtant, il ne dépend pas de nous que d'un jour à l'autre les idées ne se traduisent dans les faits, et que les principes conservateurs que nous croyons compromis gravement ne réclament l'appui de tous leurs défenseurs; ce jour-là, nous ne faillirons pas à notre devoir et nous le ferons jusqu'au bout. Car dans la politique conservatrice réside le dernier et suprême espoir de la patrie, de sa paix intérieure comme de son indépendance nationale. En dehors d'elle, il n'y a que honte et ruines, anarchie, banqueroute, prolongation indéfinie ou renouvellement de la conquête.

» ALBERT DE BROGLIE. »

MM. Saint-Marc-Girardin, Auguste Léo et Eugène Dufeuille, qui étaient les seuls écrivains conservateurs restés dans la rédaction du Journal des Débats, l'ont décidé ment quittée. Le journal, dans la série de ses nombreuses défections depuis 1830, n'a même pas reculé devant celle qui le met en compagnie des radicaux et des communistes. Voilà l'ancien journal de Chateaubriand, de Bonald de Felletz, tombé exclusivement

sous la direction de MM. Bapst, Léon Say, protestants et libre-penseurs; ce dernier a été un des trois seuls députés qui aient osé voter contre les prières publiques en faveur de la France. M. Cavaguel, ancien plaignant du Charivari, M. John Lemoine, le défenseur si zélé de l'unité italienne et de la Prusse, sont maintenant les maîtres de la rédaction du Journal des Débats. Nous verrons ce que gagnera cette feuille à une si honteuse culbute.

De l'Assemblée, toujours mêmes nouvelles. M. Thiers est encore monté hier, deux fois de suite, à la tribune, et M. de Goulard n'y a pas paru. Outre la fatigue matérielle d'une pareille discussion, M. Thiers a un mauvais génie dans ce débat, c'est M. Buffet. Je ne sais quelle vieille rancune existe entre ces deux hommes d'Etat. Ils ne peuvent entrer en délibération sans s'épingler. C'est M. Buffet qui, hier, a fait monter M. Thiers à la tribune, et je vous jure qu'il y paraissait. Le ton de M. Thiers était aigre, irrité, personnel; il l'a emporté sur son adversaire, et cependant il ne réussissait pas à se calmer. Il me semble impossible que le chef du pouvoir puisse continuer ce métier pendant quinze jours, sans prêter le flanc ou sans se trouver sur le flanc.

Les adversaires ne manquent pas qui se tiennent à l'affût pour tirer parti de sa première faute. D'un côté, M. Rouher suit la discussion avec le plus grand soin. Il a déclaré que son discours était tout prêt. D'autre part, le centre droit, qui est engagé par la publication de sa dernière note, veut à tout prix se tenir parole. M. le duc de Broglie jette feu et flamme contre M. Thiers. Vous avez dû lire la lettre qu'il a insérée dans le Courrier de France. C'est une véritable déclaration de guerre. Elle produit un grand effet. Mais il faut entendre les commentaires qu'y ajoute, dit-on, M. le duc de Broglie. Ayant été, comme ambassadeur à Londres, chargé de négocier l'affaire de la dénonciation du traité anglais, il ne se gêne pas pour accuser M. Thiers d'avoir, par ses exigences intempestives, ruiné la négociation. M. de Broglie prétend qu'au début de cette affaire, il avait obtenu quelque bon vouloir du cabinet de St-James en protestant des intentions libre-échangistes du gouvernement français, et en demandant à élever les tarifs que momentanément et uniquement pour payer nos dettes. Mais sur ces entrefaites, M. Thiers aurait envoyé M. Ozene discuter directement à Londres la question commerciale, et ce négociateur aurait reçu l'ordre de poser, au contraire, la France en véritable protectionniste et de réclamer l'élevation des tarifs, non comme une mesure transitoire, mais comme l'exécution des nouveaux principes économiques de notre gouvernement. En présence d'une pareille attitude, l'Angleterre n'ayant plus aucune concession pour l'avenir, aurait retiré les siennes.

Un mot aujourd'hui sur la prétendue défaite de Velasco. Dans le combat soutenu par ce chef contre les troupes amélicistes, il n'a perdu qu'un homme tué et une dizaine

de prisonniers; si donc le gouvernement a emporté un grand nombre de fusils, ce n'est assurément pas aux carlistes qu'il les aura pris. Quant aux prisonniers qu'on a réellement faits à Caraza et qui figurent dans les dépêches officielles, voici la vérité : Le général avait envoyé une quarantaine d'hommes, sous la conduite de Cib, chercher des vivres dans un village qui se trouve occupé par une colonne de troupes. Tous ces hommes furent entourés, pris et conduits à Pampelune.

Un détail à noter : Plusieurs chefs, tels que Lizaraga et Peralta ont défendu le blasphème à leurs soldats sous des peines sévères; ils ne s'en battent pas plus mal; c'est en fléchissant le genou qu'ils se préparent au combat.

Le général Lorrain, qui avait reçu une grave blessure et dont on avait même annoncé la mort, va reprendre son poste. Les forces dont dispose Marconelli, dans la Manche, augmentent et donnent de vives préoccupations au ministère. Les bandes de la Gallicie et des Asturies, qui ne sont nullement inquiétées, achèvent de s'organiser. Trois bataillons tiennent la campagne en Biscaye.

Aguerre, avec une partie de ses troupes, est venu jusqu'à Vera et s'est ensuite éloigné de la frontière.

Le gouvernement a un tel intérêt à cacher la vérité, que dans chacun des trains arrivant d'Espagne à Bayonne, St-Jean de Lutz, etc., se trouvent des agents déguisés chargés d'annoncer des revers imaginaires subis par les carlistes.

DE SAINT-CRÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 27 juin.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

Le procès-verbal est lu et adopté. Est adopté sans débat un projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris : 1° à emprunter une somme de 19 millions; 2° à prélever 2 millions sur le revenu alloué par la loi du 6 septembre 1871, pour frais de l'emprunt de 350 millions.

Reprise de la discussion du projet de loi tendant à établir un droit de 2 p. 100 sur les créances hypothécaires.

M. Pages-Dupont développe, sur l'article 1er un amendement ayant pour objet d'élever de 2 0/0 à 3 0/0 le droit dont il s'agit. Loin de partager les appréhensions et les scrupules de MM. de Ventavon et de Limayrac, l'orateur estime que cet impôt ne se justifie pas moins que les autres, et demande l'élevation du droit à 3 0/0.

Il termine en adjurant l'Assemblée d'adopter son amendement.

M. Desseligny, rapporteur, demande à l'Assemblée de poser d'abord le principe; après quoi il sera temps de discuter le chiffre de l'impôt sur les créances hypothécaires; or, le principe se justifie de lui-même, si l'on songe aux circonstances au milieu desquelles a surgi l'idée d'imposer les créances hypothécaires. Du moment où l'on atteint tel et tel revenu, pourquoi celui-ci prétendrait-il à l'exemption?

L'orateur ajoute que la Commission consent, dès à présent, à accepter deux amou-

JULES DE TOURNEFORT.

FIN.

Aux quatre Saisons

MODES

J'ai l'honneur d'annoncer aux dames que je viens de recevoir un assortiment complet de chapeaux de paille et modèles haute nouveauté, ainsi qu'un beau choix de fleurs, plumes, rubans, crêpes, sylphides, etc.

Travail élégant, prix modérés. 1° DEPOILLY

On demande deux apprenties 5, Rue Pellart, Roubaix.

5240

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 29 JUIN 1872

— 6 —

LE

RÊVE DE GASTON

(Suite)

IV.

Tout ce luxe de chevalerie, développé dans un gigantesque appareil, éblouissait Gaston et rappelait à sa mémoire combien de fois enfant, il s'était joué dans sa curiosité naïve avec ces augustes reliques, poussière vénérée des vieux âges. Il retrouva l'armure du bisacul, la hache d'armes du premier baron d'Avrincourt, puis l'image de son père en costume d'officier général, puis la sienne à lui aussi, Gaston, capitaine des héros vendéens. Il tressaillit d'un noble orgueil et s'avoua, dans la simplicité de son âme, qu'il avait assez fait pour prendre place au milieu des ancêtres. Bientôt sa pensée revint à sa mère, à Clotilde, et il continua d'avancer. Un salon se présentait ensuite resplendissant d'or et

de glaces; des bronzes hardis tranchaient sur le fond lumineux, la toile d'un grand maître se déroulait au plafond. Puis ce fut une sombre bibliothèque aux colonnes torsées en ébène, supportant des chapiteaux de feuillage creusés dans l'ivoire, puis un gothique retrait, puis une serre aux plantes orientales, puis enfin un large escalier aux degrés de marbre. A la rampe de fer tressée avec la flexibilité du roseau et cette délicatesse de travail qui sait réunir en un faisceau puissant les fibres tenues, dont les contours variés se déroulent à l'infini, imitant les forces bizarres de mille animaux fabuleux. Au sommet se présentait l'antichambre des anciens appartements du marquis. La porte était ouverte. Quatre laquais se tenaient immobiles assis sur les banquettes. A l'aspect du comte, ils se levèrent et l'un d'eux s'approcha. Le jeune homme ne reconnut point les visages, et pensa d'abord que le château avait changé de maître; mais il voyait encore les couleurs d'Avrincourt, il respira puis déclina son nom, qui ne parut produire aucun effet. Gaston fut introduit dans un élégant parloir où le laquais le laissa seul un instant. Tout à coup, une portière de velours rouge glissa sur ses tringles dorées, et un valet de chambre referma la draperie dès que le comte eut dépassé le seuil. Cette pièce, vaste et haute, était tellement obscure, que Gaston ne distinguait d'abord que des ornements rouges se détachant sur un fond noir. Peu à peu, les objets

se firent plus distincts, et le jeune homme aperçut, à demi couchée sur une chaise longue, une femme vêtue de blanc, et dont les traits pâles, amaigris, presque livides, rappelaient vaguement ceux de la jolie châtelaine sa fiancée. Au dossier de la chaise, un homme était debout, un livre ouvert à la main. Une longue barbe grise pendait sur sa poitrine. La figure était celle d'un vieillard doux et triste, son costume celui des religieux de Saint-François. Il aborda gravement le comte, désigna du doigt un crucifix d'argent qui brillait sur le mur, salua, et disparut. Alors, une voix faible et lente dit à Gaston :

— Vous revenez de l'armée, monsieur, et vous m'apportez un ordre du roi ?

Le jeune homme ne comprit point ces paroles, mais il entendit la voix de sa bien aimée; il tomba à genoux, et saisissant avec ardeur la main qu'on lui tendait, il s'écria :

— Clotilde !

Il n'osa poursuivre. Une affreuse idée venait de traverser son cerveau, à l'aspect du regard fixe et de l'étrange sourire de la malade. Celle-ci se souleva avec peine, et s'appuyant sur le coude :

— Ne m'appellez pas ainsi, dit-elle d'un accent profondément empreint d'amertume. Je ne suis plus Clotilde. Mon noble seigneur, le comte de Parceval, n'est point revenu de son pèlerinage en Terre-Sainte. J'ai fait un vœu. On me

nomme sœur Colombe, afin que chaque nuit je puisse me transformer en oiseau et aller chanter sur la fenêtre de la reine.

— Folle ! mon Dieu ! se dit Gaston fondant en larmes.

Il se releva, et dans l'excès de sa douleur :

— Maintenant, ma mère ! s'écria-t-il avec un sanglot déchirant.

— Priez ! reprit une voix solennelle.

Il vit, à deux pas, le religieux, debout, les bras en croix sur la poitrine, il comprit que la comtesse n'était plus, et retomba prosterné.

Tout à coup Clotilde tressaillit et manda au prêtre si l'on apercevait enfin Gaston dans la plaine.

— Il est ici, ma fille, répliqua le vieillard, tremblant de l'effet qui suivrait ces paroles.

— Lui ! s'écria-t-elle en parcourant des yeux la chambre avec effroi.

— A vos genoux, pleurant sa mère ! Clotilde poussa un cri surhumain, puis retomba inanimée. On s'élança vers elle. Les soins de Gaston, ceux du prêtre et des domestiques la rappellèrent à la vie. Elle sortit comme d'un rêve, reconnut son fiancé, retrouva la raison.

Mais quand, huit jours après, Gaston voulut la conduire à l'autel, Clotilde fut prise d'un tremblement nerveux qui se changea en convulsions, au milieu desquelles elle expira. La cloche du hameau tinta de funè-